

QUÉBEC

M.R.C. DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES

**Règlement d'emprunt #20-792**

**Modifiant le règlement d'emprunt #20-777  
travaux de remplacement d'aqueduc,  
d'égout et de réfection de voirie des rues  
du Faubourg, de la Sagamité et du Moulin**

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné par monsieur Denis Roy, conseiller, à la séance du 5 octobre 2020;

**En conséquence :**

Il est proposé par madame Mélanie Royer-Couture, conseillère, appuyé par monsieur Denis Roy, conseiller, et unanimement résolu qu'un règlement soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit :

**ARTICLE 1**

L'article 2 du règlement numéro 20-777 est remplacé par le suivant :

Le conseil municipal est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas UN MILLION HUIT CENT QUARANTE-CINQ MILLE DOLLARS (1 845 000 \$) conformément à l'estimation des coûts effectuée par monsieur Samuel Brochu, ingénieur, datée du 29 septembre 2020 et joint au présent règlement pour en faire partie intégrante sous la cote « ANNEXE B ».

**ARTICLE 2**

L'article 3 du premier paragraphe du règlement #20-777 est remplacé par le suivant :

Pour se procurer cette somme de 1 845 000 \$, le conseil municipal décrète ce qui suit :

**ARTICLE 3**

L'article 3 du point « b » du règlement #20-777 est remplacé par le suivant :

Pour la partie du coût des travaux, incluant les honoraires professionnels, les frais incidents, les imprévus et les taxes, totalisant une somme maximale de UN MILLION HUIT CENT QUARANTE-CINQ MILLE DOLLARS (1 845 000 \$) il sera effectué un emprunt par billets pour une période de vingt (20) ans.

**ARTICLE 4**

L'annexe B du règlement #20-777 est remplacée par le document de l'estimation des coûts effectuée par monsieur Samuel Brochu, ingénieur, datée du 29 septembre 2020.

**ARTICLE 5**

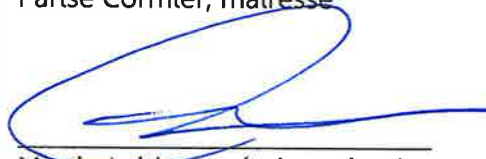
Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 2020.



---

Parise Cormier, mairesse



---

Martin Leith, secrétaire-trésorier